



## Association Nationale Transgenre

BP 43670 • 54097 Nancy cedex

Tel : +33 (0)6 25 40 59 21

Courriel : info@ant-france.eu • www.ant-france.eu

Membre de la Fédération LGBT • Membre titulaire du Collectif LGBT Lorraine • Membre de TGEU

### Communiqué de presse du 3 février 2013

*Parti socialiste*

*Groupe de travail du 4 février 2014, Assemblée nationale*

*Changement d'état civil*

*Personnes transgenres*

### APRES LE DROIT DES FAMILLES HOMOPARENTALES ET LA PMA...

#### *Le parti socialiste enterre le changement d'état civil libre et gratuit !*

Ce mardi 4 février 2014, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale réunit un groupe de travail, avec une poignée d'invités choisis pour leur docilité (espérée). Son thème : le changement d'état civil des personnes... « transsexuelles ».

#### **Le mot qui tue...**

L'affaire est mal partie, puisque le Parti Socialiste reprend à son compte une terminologie archaïque, médico-pathologisante, utilisée depuis 1992 par la Cour de Cassation pour rejeter dans un véritable statut de sans-papiers 90% des personnes transgenres françaises susceptibles de solliciter un changement d'état civil.

Cela donne, hélas, une idée assez précise des intentions réelles du gouvernement, et d'un PS acritique à son égard : repeindre la façade de la transphobie d'État pour qu'en fait, rien ne change.

Pendant ce temps, dans les textes européens comme dans la loi argentine, on utilise le terme transgenre et on fait avancer les choses !

#### **Une petite réunion entre amis ?**

Seuls quelques associations ou individus, presque tous parisiens et choisis pour leur proximité à l'égard du Parti Socialiste (l'une d'entre elles n'est autre qu'HES, le lobby gay du PS !), sont conviés. Cette attitude, faisant fi de la vingtaine d'associations transgenres et LGBT signataires de la même plate-forme revendicative, est une fin de non-recevoir. Parmi les associations représentatives que le PS a refusé d'inviter, malgré leur demande, on compte, par exemple, la Fédération LGBT, la Coordination Interpride de France ou l'Association nationale transgenre, acteurs incontournables du mouvement LGBT.

Pourtant, une quasi unanimité des associations transgenres et LGBT s'est dessinée pour que l'identité de genre soit reconnue dans la loi comme motif de discrimination et que le changement d'état civil des personnes transgenres soit à la fois démedicalisé et déjudiciarisé, conformément aux recommandations de la résolution 1728 (2010) du Conseil de l'Europe.

#### **Une capitulation face aux intégristes catholiques ?**

Depuis 2012, le gouvernement et le PS nous font perdre notre temps avec de multiples auditions (Ministère des droits des femmes, groupe de travail de sénatrices, rencontres en tous

### Association Nationale Transgenre

Association loi de 1901 • enregistrée à la préfecture de Meurthe et Moselle sous le n° W543003345  
SIRET 530 483 734 00014 • Non soumise à la TVA (article 293B du CGI)

genres...). Depuis, pourtant, rien n'a changé, et aucune de nos propositions n'a été retenue. Face au déchaînement de haine homophobe, transphobe et antisémite qui s'est récemment abattu sur notre pays, le gouvernement et le PS reculent sans arrêt, s'efforçant de rassurer ses pires ennemis au lieu de satisfaire les revendications sociales et sociétales de ses électeurs.

Le Parti socialiste, en capitulant sur le droit de la famille, sur la PMA puis sur le changement d'état civil libre et gratuit, ne fait qu'encourager la radicalisation des tenants de l'obscurantisme qui s'opposent à toute avancée sociétale en faveur des femmes et des personnes LGBT. Le PS français serait-il devenu plus rétrograde que la droite argentine qui, elle, a voté avec la gauche une loi permettant le changement d'état civil libre et gratuit des personnes transgenres, conformément aux recommandations du Conseil de l'Europe ?

Nous demandons au Parti socialiste de cesser ses manœuvres de division du mouvement transgenre et LGBT, d'ouvrir un vrai dialogue avec l'ensemble de nos associations et d'appliquer les résolutions que ses élus votent au parlement européen !

Nous appelons l'ensemble des associations LGBT, signataires avec nous du communiqué de presse commun du 15 octobre 2013,\* à exiger du PS que ces revendications soient effectivement la base d'un projet de loi sur l'identité de genre.

Pour l'Association Nationale Transgenre,  
Stéphanie Nicot  
Porte-parole nationale

**Association Nationale Transgenre**

BP 43670

54097 NANCY Cedex

Site Internet : [www.ant-france.eu](http://www.ant-france.eu)

Mail : [info@ant-france.eu](mailto:info@ant-france.eu)

Mobile : +33 (0)6 14 69 63 51

\* Communiqué unitaire de l'Existrans du 15 octobre 2013, signé par l'**Association Nationale Transgenre** et de nombreuses autres associations, en PJ.